

Comment traduire le terme « fake news » ?

La-Croix.com

Si le « *délit de diffusion de fausse nouvelle* » est une infraction en droit pénal français prévu par de nombreux textes de lois (dont la loi sur la presse de 1881), les députés français ont ouvert mercredi 6 juin les débats sur [le projet de loi](#) visant à lutter contre les « *fake news* », souhaité par Emmanuel Macron.

En quelques mois, la terminologie des députés a déjà évolué, montrant la difficulté à traduire le mot original, de « *proposition de loi relative à la lutte contre les fausses informations* » à « *proposition de loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information* ».

Comment traduire l'expression anglo-saxonne « *fake news* » sans en perdre le sens et les nuances ? « *Fausse nouvelle* », « *fausse info* » ou « *bobard* » sont apparus. L'Académie française avait suggéré en mai 2017 « *contre-vérités* » ou même « *ragots* ». Aucun de ces mots ne semble aujourd'hui retenir pleine adhésion.

LA CROIX
Livres&idées

Votre lettre d'information du 03 février 2022

— À la une —





quête naturelle

Livre étrange et lecture exigeante que cette invitation au dépouillement de la marche, qui invite à cohabiter avec le sauvage. [Lire la suite](#)



« Amalia » d'Aude Picault : jeune femme se cherche désespérément

Dans son nouvel album de bande dessinée, Aude Picault croque avec justesse, tendresse et humour le quotidien d'une femme active des années 2020.

[Lire la suite](#)



Louise Erdrich, écrire pour faire vivre

Prix Pulitzer de la fiction 2021, la romancière aux origines indiennes ne cesse d'honorer la mémoire de ses ancêtres de la réserve de Turtle Mountains, dans... [Lire la suite](#)

La Croix : Comment traduire « fake news » ?

Jean Pruvost : « Fake news » fait partie de ces mots composés anglais auxquels il faut trouver une traduction. Cela fait quelque temps que, sur ce sujet, travaille la « [Délégation générale à la langue française et aux langues de France](#) », qui est le meilleur des guides pour ces questions. Parmi les mots proposés, un semblait avoir leur faveur : « *Infox* ». Ce mot-valise a le mérite, en combinant « *Information* » et « *Intoxication* », de traduire le double sens du mot anglais d'origine. Il est un peu familier, mais je le trouve plaisant, et il a l'avantage d'être facile et invariable.

L'Office québécois de la langue française a quant à lui choisi « *fausse nouvelle* », qui a peu de chance de s'installer chez nous car il peut être mis dans n'importe quelle phrase, sans recouvrir le sens précis de « *fake news* ».

Quels sont les critères à prendre en compte pour bien le traduire ?

J. P. : A nous de trouver ce qu'on appelle un syntagme figé. C'est-à-dire un mot unique qui puisse être figé dans la langue, et non un mot double qui puisse être sémantiquement découpé dans une phrase. Pour « *fake news* », il me semble possible qu'on ait à terme plusieurs usages selon le niveau de langue. On continuera peut-être à employer « *fake news* » dans certains contextes, «

infox » ou « *fausse nouvelle* » dans d'autres, comme coexistent aujourd'hui « *mail* », « *courriel* » et « *courrier électronique* » pour exprimer une même idée.

Qu'est-ce qui décidera du mot à employer ?

J. P. : Nous Français, contrairement aux Québécois sur cette question, réagissons avec rationalisme, avec un résultat très bon, mais qui prend du temps. Un temps dans lequel un autre mot que l'officiel s'est parfois installé.

Une fois que la décision de la Délégation générale à la langue française a été publiée par le journal officiel, les institutions doivent l'appliquer. Pour ce qui est du langage courant, bien sûr la loi ne s'applique pas. Tous les cas de figure ont existé. « *Goal* » est devenu « *gardien de but* », « *set* » est devenu « *filet* » facilement, mais d'autres mots issus de ces commissions ne sont pas passés dans le langage, par exemple « *fin de semaine* », qui n'a pas supplanté « *week-end* ». C'est, comme toujours, l'usage seul qui l'emportera.